

commune de Saint Germain
département du Lot

Plan Local d'Urbanisme

arrêté par délibération
du Conseil Municipal
en date du 20/03/2006

adopté par délibération
du Conseil Municipal
en date du

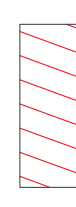
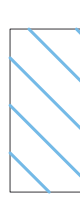
1 Plan de zonage

ech.: 1/ 5000

Bureau d'étude : APT/Phn - 16, rue Esprit des Lois- 33 000 Bordeaux - tél. 05 56 48 45 80 Fax 05 56 01 14 81
Graphisme : architecture & design graphique - Bordeaux

Légende:

A - Les zones

	zones bâties existantes (UA, UB, UC)
	zones à urbaniser (AU1, AU2...)
	zones agricoles (A)
	zones naturelles (N)
	zone d'activités existantes (UY), à créer (AUY)
	zones inondables (NI)

B - Autres indications

	zone d'aménagement différé
	bâtiments susceptibles de changer de destination
	EBC

Liste des Emplacements Réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface
n°1	Emplacement de voie	Commune	12367,08 m2
n°2	Création d'une voie de circulation	Commune	2691,81 m2
n°3	Création d'une voie de circulation	Commune	5742,39 m2
n°4	Emplacement de voie	Commune	1194,11 m2
n°5	Création d'une voie de circulation	Commune	1028,55 m2
n°6	Création d'une voie de circulation	Commune	7135,76 m2
n°7	Création d'une voie de circulation	Commune	1028,81 m2
n°8	Création d'une voie de circulation	Commune	4659,34 m2
n°9	Création d'une voie de circulation	Commune	6162,74 m2
n°10	Création d'une voie de circulation	Commune	2822,15 m2
n°11	Création d'un carrefour	Commune	487,97 m2
n°12	Création d'une voie de circulation	Commune	222,58 m2
n°13	Emplacement de voie	Commune	8365,71 m2
n°14	Emplacement de voie	Commune	2655,07 m2
n°15	Emplacement de voie	Commune	3085,37 m2
n°16 à 26	Création d'un accès sécurisé	Commune	300,00 m2

